

# Les tabous de l'EVRAS

Le 8 juin 2023

[asbl Couples et Familles](#)

L'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) est un sujet brûlant, qui met les pieds dans l'intimité et questionne l'éducation familiale. Récemment, la sortie du nouveau *Guide pour l'EVRAS*, dont le contenu sera susceptible d'être abordé dans toutes nos écoles à partir de la rentrée, a été l'objet d'une vive polémique.

Depuis son inscription au décret « Missions » en 2012, l'EVRAS poursuit le laborieux objectif d'être généralisée dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dès la maternelle. En résumé, elle vise, via des animations dédiées, à informer, sensibiliser et faire s'exprimer les jeunes sur des questions d'ordre sentimental, psycho-affectif et sexuel. Constatant la mauvaise qualité généralisée de ce type d'activités (elles sont animées par des intervenants souvent non formés et il existe des disparités fortes entre écoles dans la fréquence des animations ; de plus, les directeurs ne seraient pas toujours intéressés ou bien informés) et inquiétés par le caractère rétrograde des animations proposées par une association catholique en 2016<sup>1</sup>, les spécialistes avaient milité pour davantage de contrôle <sup>2, 3, 4, 5</sup>. En 2018, un label<sup>6</sup> certifiant les compétences des animateurs.trices fut alors mis en place, en même temps que le réseau professionnel des Stratégies Concertées <sup>7, 8</sup>, dont le rôle est de rassembler « l'ensemble des acteurs et actrices internes et externes à l'école afin d'arriver à une généralisation effective de l'EVRAS<sup>9</sup> ». Depuis lors, les théoriciens de l'EVRAS tâtonnent en marchant sur des œufs et, dix ans plus tard, la sauce ne prend toujours pas : « on estime qu'à peine 20 % des élèves ont effectivement accès à au moins une séance d'EVRAS sur l'ensemble de leur scolarité<sup>10</sup> », annonce la Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF), « on estime à 10 % le nombre de jeunes qui ont bénéficié d'ateliers animés par des centres de planning familial<sup>11</sup> », avance une journaliste des *Grenades*. Sans préciser qui est « on ». Fin 2022, une polémique éclate suite à la publication du *Guide pour l'EVRAS : balises et apprentissages*, un manuel à l'attention des animateurs labellisés ; et dont la rédaction est chapeautée par l'ASBL O'Yes et la FLCPF<sup>12</sup>. Nous allons examiner les raisons de cette polémique. Toujours est-il que cette version du Guide a récemment été supprimée<sup>13</sup> du site officiel car « certaines parties du Guide font actuellement l'objet de révision. Une nouvelle version validée par les Stratégies Concertées EVRAS sera disponible très prochainement<sup>14</sup> ». Caroline Désir, Ministre de l'Éducation, avait en effet annoncé qu'il serait relu et modifié sur trois points précis controversés, sans mentionner lesquels<sup>15</sup>.

## Trois points de suspension

Vu le flou médiatique, les points repris ici sont estimés être ceux retenus par la Ministre de l'Éducation, sans certitude.

*Des sextos dès 9 ans ?* Les pages 191-192 sont consacrées aux « Sextos et photos dénudées [ou nues] » dans le cadre de l'apprentissage d'un « comportement sexuel responsable ». Le Guide part du constat qu'il s'agit de « pratiques courantes chez les jeunes » et qu'il faut donc « leur donner les éléments pour éviter que ces pratiques ne leur attirent des ennuis ». Par exemple, les sensibiliser au *victim blaming* – une forme de harcèlement touchant celles et ceux dont les sextos/nudes se retrouvent partagés publiquement sans leur consentement. Autre exemple, leur inculquer à masquer (sur les photos) des traits physiques susceptibles de les identifier. Le champ « Attitudes/savoir-être » a davantage attiré l'attention des psys, car il s'agit, d'une part, de « reconnaître que les partages de sextos et/ou de nues peuvent être excitants et être source de plaisir, dans un cadre de confiance et de consentement avec l'autre », d'autre part, de « se sentir libre d'envoyer des sextos et/ou des nues dans le consentement ». On notera que, pour aborder ces sujets avec l'enfant de 9 à 11 ans, deux prérequis lui sont demandés : il doit être capable de s'exprimer sur son intimité dans un contexte de sexualité, en en comprenant le sens, et pouvoir s'exprimer sur ses ressentis en la matière. Contrairement à ce qui a pu être dénoncé, le Guide n'incite pas les enfants à envoyer des sextos<sup>16</sup>, en revanche, il part bien du principe qu'ils sont susceptibles d'y être confrontés et qu'il vaut mieux prendre les devants pour qu'ils sachent comment réagir. Une autre question se pose alors : est-ce nécessaire d'aborder des sujets dont ils ignorent peut-être tout ?

*Transidentité : choisir son genre dès 9 ans ?* En page 161, le guide part du principe que, dès 7 ans, « les enfants commencent à exprimer leur transidentité plus facilement » et qu'afin d'éviter l'anxiété sociale qui résulte du décalage entre cette expression et le regard des autres, il convient « [d']expliquer la différence entre la notion de genre et de sexe en terme biologique ». Ces considérations sont relatives à l'apprentissage « Consolider sa propre identité de genre ». Également, dès 9 ans, le Guide propose d'enseigner (p. 162) l'habileté à « se sentir libre de questionner les normes et stéréotypes de genre pour trouver son point de confort », exhortant à « développer son esprit critique face à la pression normative ». La formulation « pour son point de confort » prête peut-être à confusion : le « son » se rapporte-t-il à l'enfant lui-même ou à une tierce personne transgenre ? Il semble tout de même que le Guide ne suggère pas aux enfants de « prendre des hormones » ou de « recourir à des opérations chirurgicales<sup>17</sup> », comme cela a pu être relayé dans la presse, mais il indique qu'ils doivent reconnaître l'existence de ces pratiques, en comprendre le sens et les accepter sans juger les personnes qui y recourent, sans forcément songer à y recourir eux-mêmes.

*Apprendre le consentement (sexuel ?) dès 9 ans ?* Si le Guide considère (p. 189) l'aptitude à « exprimer son consentement » comme un savoir-faire à acquérir, c'est surtout dans la tranche des 12-14 ans (p. 197) que la notion de consentement « avant tout nouvel acte sexuel » est explorée. En effet, comme le rappelle Sarra El Massaoudi, journaliste des *Grenades*, le concept du consentement est bien souvent réduit au champ de la sexualité, alors qu'il recouvre de nombreux autres aspects utiles à tous âges<sup>18</sup>. Louise-Marie Drouis, coordinatrice du pôle pédagogique d'O'Yes et spécialiste de l'EVRAS, confirme cette tendance : « Certains se focalisent sur le S de sexuel alors que l'EVRAS traite des notions émotionnelles, relationnelles et affectives<sup>19</sup> ». La levée de bouclier face au nouveau *Guide pour l'EVRAS*, incarnée par la pédopsychiatre Sophie Dechène<sup>20</sup>, serait-elle motivée par un tracas lié au tabou de la sexualité infantile ?

## Des psy mécontents...

Une pétition a été lancée par Sophie Dechène et les autres psys contestataires, qui avait recueilli plus de 7600 signatures en décembre 2022<sup>21</sup>. Outre les trois points examinés, une dizaine de passages y sont dénoncés<sup>22</sup>. Par exemple, p. 53 : l'emploi des expressions « corps mâle » et « corps femelle », p. 67 : dès 12 ans « respecter ses besoins sexuels et ceux de l'autre », p. 182 : dès 5 ans, aborder la notion de « besoin d'être dans l'intimité (pour une situation ou avec quelqu'un) ».

À travers elle, ce sont des pédopsychiatres, psychologues, sexothérapeutes et autres spécialistes de la santé et de l'enfance qui se sont fait entendre. Pour eux, certains thèmes relatifs à l'expression de la sexualité, que le Guide entend aborder auprès de (trop) jeunes enfants, sont hors de propos. Il leur paraît prématuré d'en parler à cet âge sans risquer de surcharger le psychisme de l'enfant avec des préoccupations d'adultes. Si l'on en croit ses détracteurs, le Guide irait dans le sens de l'hypersexualisation (qui engule les enfants de plus en plus tôt, notamment à cause d'une facilité d'accès à l'information via Internet<sup>23</sup>), un travers de notre société pourtant dénoncé. Or, à cet âge, argumentent les détracteurs, les enfants ont besoin d'en être préservés, car ils traversent une période dite de latence<sup>24</sup>, nécessaire au bon développement de leur psychisme. Ainsi, pour Sophie Dechène, il n'est pas normal que le Guide « réponde à des questions que les enfants ne se posent pas<sup>25</sup> ». De plus, le Guide tendrait à enseigner aux jeunes plutôt qu'à les écouter<sup>26</sup>, rapporte Nicolas Janssen, membre MR de la Commission de l'Éducation<sup>27</sup>. Enfin, le Guide surévaluerait les capacités des jeunes enfants à avoir conscience de ce qui est bon pour eux. Soit, des notions comme le changement de genre, l'envoi de sextos ou le consentement mutuel ne devraient pas avoir leur place dans les réflexions d'un enfant de 5 ou 9 ans <sup>28, 29, 30</sup>. L'affaire fait grand bruit, jusqu'en France, où *Le Figaro* soutient que « derrière la plume du Planning familial, c'est un acquiescement aux thèses des activistes trans que subodorent les pétitionnaires opposés à la publication de ce guide<sup>31</sup> ».

## ...et sceptiques

Ces psys mécontents estiment qu'ils n'ont pas été assez consultés lors de la rédaction de ce guide et craignent de ne pas l'être davantage lors de sa révision en cours. Il en va de même pour certaines associations partenaires dont le logo figure pourtant à la fin du Guide<sup>32</sup>. Sur ces points, entre autres, Nicolas Janssen a interpellé la Ministre Désir en Commission de l'Éducation. Quand il demande des précisions sur l'identité des auteurs – avançant que « selon nos informations, ni pédopsychiatres cliniciens, ni psychologues cliniciens, ni psychothérapeutes spécialistes de l'enfance n'ont participé à la rédaction et à l'élaboration du guide<sup>33</sup> » – celle-ci se contente d'évoquer évasivement les Stratégies Concertées. Le travail d'enquête réalisé en amont par ces dernières<sup>34</sup> est par ailleurs contesté, notamment par le journaliste et essayiste Nicolas de Pape qui estime que « ce travail s'est appuyé sur la compilation d'informations de sources diverses et non formellement sourcées » et qu'il s'avère « peu rigoureux, peu étayé et insuffisamment représentatif pour un programme d'éducation de cette ampleur<sup>35</sup> ». Sur ces points, force est de constater que nous manquons d'informations sur l'identité et les qualifications des auteurs, et que le Guide ne mentionne pas ses sources, par exemple, quant à la façon et la pertinence de traiter telle ou telle thématique en fonction des tranches d'âges.

## Qui soutient le Guide ?

Pour Charlotte Hutin, journaliste « Société » dans *Le Soir*, il s'agit de « minces critiques, en dépit d'une forte adhésion de l'ensemble des acteurs de l'école<sup>36</sup> ». Lionel Rubin, chargé d'étude au Centre d'action laïque, intervenant sur le plateau de *C'est pas tous les jours dimanche*, répondait aux détracteurs que le Guide ne prétend pas donner de réponses aux enfants ni les forcer à traiter les thématiques liées à la sexualité, mais qu'il veut donner des outils aux praticiens pour les cas où l'enfant aborderait des sujets qui ne sont précisément pas de son âge<sup>37</sup>. Et la Ministre Désir de rappeler que ce Guide s'adresse exclusivement aux professionnels labellisés EVRAS et non aux enseignants, ou à d'autres opérateurs non agréés<sup>38</sup>, ainsi que le confirme Louise-Marie Drouis<sup>39</sup>.

Interviewée par La Ligue des Familles, Lola Clavreul, directrice de la FCPFF [Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial], revient sur les critiques de Sophie Dechène, dont le poste de co-directrice à l'Observatoire de la Petite Sirène (OPS) éveille son intérêt : « En réalité, ce qui intéresse cet observatoire auto-proclamé, ce n'est pas tant le guide en lui-même, mais plutôt une question de valeurs. Il tend à déconstruire et à critiquer les études et points de vue qui portent sur la transidentité. On est dans le giron de la Manif pour tous en France<sup>40</sup>. » Cette dernière étant un mouvement catholique et conservateur opposé, entre autres, au mariage homosexuel ; *Médiapart* avait

soulevé des rapprochements entre ce mouvement et la branche française de l'OPS<sup>41</sup>. De son côté, la pédopsy réplique : « Il nous semble étonnant qu'une Fédération qui se veut pluraliste et qui se donne pour but d'éduquer, notamment à la Vie Relationnelle, discrédite aussi abruptement les avis divergents et complémentaires dans un style plus vivant que relationnel, et utilise des arguments *ad hominem*, peu respectueux et déplaisants, en décrivant de manière caricaturale l'OPS tout en évitant un débat de fond<sup>42</sup>. » Un débat scientifique qui manque en effet cruellement, surtout quand on analyse la façon dont Lola Clavreul balaye les arguments des détracteurs en arguant avec désinvolture qu'ils « s'appuient sur ce bon vieux concept de latence freudien », comme si cela constituait une raison suffisante de non recevabilité.

### Où se situe le vrai débat ?

La quasi-absence d'avis critiques sur l'EVRAS de la part des enseignants et des parents, devrait interpeller. Sur la Page Facebook de *C'est pas tous les jours dimanche*, on peut lire des commentaires<sup>43</sup> survenus à l'annonce de l'émission « Éducation sexuelle : va-t-on trop loin ? », traitant de notre sujet. L'étroitesse de la plupart des propos témoignent d'une méconnaissance. Certains partagent l'avis qu'il revient à la famille d'éduquer les enfants à ces thématiques et rejettent en bloc toute implication de l'école sur ce terrain, d'autres rappellent que « les enfants sont confrontés à la sexualité très jeunes » et qu'il est mieux de les orienter, enfin, une dame souligne que « ce titre de l'émission est racoleur » (on en parlait : le débat se réduit souvent au sexe). En bref, l'EVRAS demeure incompris et prend aux tripes.

N'y aurait-il pas comme un manque de communication entre les acteurs de l'EVRAS et la population, d'une part, les professionnels de l'enfance, d'autre part ? Le repli stratégique de la Ministre de l'Éducation, en tout cas, ne contribue pas à améliorer ce dialogue. Au-delà de l'affolement médiatique à propos de l'EVRAS, il manque un débat scientifique et citoyen autour des problématiques de fond comme les inégalités entre écoles et entre familles dans l'accès à l'éducation sexuelle. D'un point de vue pratique, il faut bien se rendre compte que les deux animations EVRAS par cursus scolaire imposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la rentrée scolaire 2023, et les 4,8 millions de budget alloués<sup>44</sup>, sont un minimum dérisoire avec lequel on aura grand peine à combler les lacunes supposées de l'éducation familiale. Le terrain de l'EVRAS semble miné, parce qu'il force la confrontation entre avis, convictions et traditions différentes. Et les médias d'attendre au tournant la nouvelle mouture du Guide. C'est bien là l'origine problème : sommes-nous prêts à échanger nos avis divergents, sans nous étripier, afin d'améliorer l'éducation de nos enfants et l'équilibre d'une société future ? Surtout quand il s'agit d'intimité... N'est-ce pas un beau défi que de transcender les tabous de l'intimité au profit d'une construction sociale cohérente, non discriminante, sans avoir l'impression que notre intimité devient tout à coup collective<sup>45</sup> ?

<sup>1</sup> Cédric Vallet, « *Evras, un label dans un vortex* », dans *Alter:Échos*, 06/02/18 (page consultée le 19/05/23).

<sup>2</sup> Élodie Blogie, « *Un label "sexualité" contraignant pour le secteur jeunesse* », 05/07/17 (page consultée le 19/05/23).

<sup>3</sup> Nicolas de Pape, « *Guide EVRAS : "Sous prétexte d'inclusivité, on renonce à la transmission d'une norme"* », dans *Le Journal du Médecin*, 15/12/22 (page consultée le 22/05/23).

<sup>4</sup> Louise-Marie Drouis, « *Partenaire particulière* », propos recueillis par Hedwige D'Hoine, dans *Magazine Prof*, n°57, 06/03/23 (page consultée le 23/05/23).

<sup>5</sup> Jehanne Bergé, « *L'EVRAS, l'éducation aux relations affectives et sexuelles : des animations encore trop inégales* », dans *Les Grenades*, 17/10/22 (page consultée le 19/05/23).

<sup>6</sup> Direction de l'Égalité des chances, « *Label EVRAS Jeunesse* », dans *égalité.cfwb.be*, 31/12/2021 (page consultée le 19/05/23).

<sup>7</sup> Pour en savoir plus, voyez la page « *Stratégies Concertées* » du site [www.o-yes.be](http://www.o-yes.be).

<sup>8</sup> Sofélia, « *Les stratégies concertées EVRAS, c'est quoi ?* », dans *Sofelia.be*, (s.d.) (page consultée le 19/05/23).

<sup>9</sup> O'Yes asbl, « *Rapport d'activité 2021* », p. 53, sur [www.o-yes.be](http://www.o-yes.be), 03/2022 (page consultée le 23/05/23).

<sup>10</sup> Olivia Hairson, « *Sensibiliser les parents est primordial : lancement de la 1<sup>re</sup> campagne médiatique* », dans *La Ligue*, 13/06/22 (page consultée le 23/05/23).

<sup>11</sup> Sarra El Massaoudi, « *Éduquer au consentement, une histoire de vivre ensemble* », dans *Les Grenades*, 10/02/23 (page consultée le 19/05/23).

<sup>12</sup> L'ASBL O'Yes a été créée en 2009 sous le nom de Sida'sos, avec pour objet social initial « la prévention en matière de maladies/infections sexuellement transmissibles auprès des jeunes ». Elle est Organisation de Jeunesse en 2013 et labellisée EVRAS en 2017, puis change de nom en juin 2019 et ajoute à son logo la mention « Safe Sex & Fun ». La FLCPF, quant à elle, est un organisme général d'Éducation permanente comptant 42 centres affiliés qu'elle se charge de supporter et d'informer. Dans le cadre de la version 2022 du Guide, ces institutions ont interrogé 145 professionnels du secteur ainsi que 400 jeunes, le Guide a ensuite été relu par 50 pédagogues et autres spécialistes (d'après les précisions de la Ministre Désir, interrogée en Commission de l'Éducation : <sup>15</sup>). Ces chiffres varient : il n'y aurait que 380 jeunes de 5 à 25 ans, 143 professionnels, selon Alain Prins, journaliste pour *Le Moustique*.

<sup>13</sup> En vérité, en date du 19/05/2023, le site officiel hébergeait toujours le document, comme l'attestent [différents liens URL ayant pointé auparavant vers ce pdf](#).

<sup>14</sup> Annoncé dans la rubrique « Publications » du site <https://www.evras.be>.

<sup>15</sup> Commission de l'Éducation du Parlement de la Communauté française : *Compte rendu intégral, séances du mardi 24/01/23*, CRIC n°46-Educ.9 (2022-2023), p. 52-56, dans [www.pfwb.be](http://www.pfwb.be) (page consultée le 23/05/23).

<sup>16</sup> Élisabeth Groutars, « *Éducation sexuelle à l'école : "Dans ce guide, il n'est pas question de pousser les enfants à envoyer des sextos"* », dans *RTBF.be*, 14/12/22 (page consultée le 25/05/23).

<sup>17</sup> Cette expression et la précédente apparaissent dans deux appels de note explicatifs en pages 162 et 165 pour étayer la notion de « point de confort ».

<sup>18</sup> Sarra El Massaoudi, *op. cit.*

<sup>19</sup> Louise-Marie Drouis, *op. cit.*

<sup>20</sup> Sophie Dechêne a travaillé plus de 10 ans en planning familial, elle exerce actuellement en Centre de psychiatrie infanto-juvénile à Louvain-La-Neuve. Elle est également co-directrice de la branche belge de *L'Observatoire de La Petite Sirène*, un « collectif de professionnels praticiens et chercheurs » préoccupés par les « nouveaux diagnostics de "dysphorie de genre" et de transidentité chez les mineurs, entraînant des prises en charge médicales lourdes, systématiques et immédiates, excluant toute concertation sociale, médicale ou psychiatrique authentiquement élaborée. »

<sup>21</sup> Sophie Dechêne, Diane Drory, Serge Dupont, et al., « *Non à l'hypersexualisation de nos enfants* », lettre ouverte adressée aux parents et à Madame la Ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Caroline Désir, dans *La Libre*, 15/12/22 (page consultée le 22/05/23).

<sup>22</sup> « *Non à l'hypersexualisation de nos enfants au nom d'un soi-disant progressisme !* », pétition lancée par Sophie Dechêne, et al., [12/2022] (page consultée le 24/05/23).

<sup>23</sup> Sur ce sujet, voyez Charlotte Hutin, « *L'éducation sexuelle a-t-elle encore du sens à l'heure d'internet ?* », dans *Le Soir*, 07/10/22 (page consultée le 23/05/23).

<sup>24</sup> Période de latence : pour les professionnels de la santé mentale qui reconnaissent les apports théoriques de la psychanalyse freudienne, la « période de latence » succède à la résolution du complexe d'Édipe (vers l'âge de 6 ans) et consiste en une période de plusieurs années (jusqu'à la puberté) où les désirs amoureux et les pulsions sexuelles sont refoulés et inhibés – au profit de la pudeur, du dégoût et d'autres considérations morales – en vue d'être progressivement sublimés par des activités créatives ou culturelles, moteurs de nos civilisations. Cette étape transitoire contribue au développement d'un comportement affectif et sexuel adulte « normal », dépourvu d'agressivité. (Voyez l'essai de Sigmund Freud « *La Sexualité infantile* » dans *Trois essais sur la théorie sexuelle*, 1905). Son déroulement ne se fait certes pas sans interruption, mais il aurait aujourd'hui tendance à être continuellement interrompu par un surdosage d'informations en matière de sexualité. Ce qui pourrait être à l'origine de perturbations psychiques, tels que des troubles de l'identité.

<sup>25</sup> « *Des pédo-psychiatres interpellés par le nouveau guide EVRAS* », émission *RTL Info 13h* du 06/12/22, sur [RTL.be](http://RTL.be) (page consultée le 23/05/23).

<sup>26</sup> Sur ce point, nous pouvons citer un exemple parlant : le Guide explique (p. 24) que les enfants ne sont pas égaux face aux prérequis parce que l'EVRAS n'est pas généralisée, et qu'il convient donc de combler ces différences. Ce qui sous-entend que les animateurs devront apprendre à certains enfants des notions qu'ils ne maîtrisent pas ou peu. Ce qui corrobore la critique avancée par Janssen.

<sup>27</sup> Commission de l'Éducation : <sup>15</sup>.

<sup>28</sup> Sophie Dechêne, Diane Drory, Serge Dupont, et al., *op. cit.*

<sup>29</sup> Marthe Mathieu, « *Le nouveau Guide pour une éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle ne répond pas aux enjeux que rencontrent nos enfants* », dans *La Libre*, 15/12/22 (page consultée le 22/05/23).

<sup>30</sup> Nicolas de Pape, *op. cit.*

<sup>31</sup> Paul Sugy, « *En Belgique, un guide d'éducation sexuelle suggère aux enfants de 9 ans d'échanger des sextos* », dans *Le Figaro*, 15/12/22 (page consultée le 22/05/23).

<sup>32</sup> Émission *RTL Info* : <sup>25</sup>.

<sup>33</sup> Commission de l'Éducation : <sup>15</sup>.

<sup>34</sup> Voyez les chiffres de la Ministre Désir concernant ce travail : <sup>15</sup>.

<sup>35</sup> Nicolas de Pape, *op. cit.*

<sup>36</sup> Charlotte Hutin, « *Sexto, transidentité : des polémiques mineures autour du nouveau guide Evras* », dans *Le Soir*, 10/12/22 (page consultée le 23/05/23).

<sup>37</sup> « *Éducation sexuelle : va-t-on trop loin ?* », émission *C'est pas tous les jours dimanche* du 11/12/22, sur [RTL.be](http://RTL.be) (page consultée le 23/05/23).

<sup>38</sup> Commission de l'Éducation : <sup>15</sup>.

<sup>39</sup> Louise-Marie Drouis, *op. cit.*

<sup>40</sup> Lola Clavreul, « *Qui veut la peau de l'Évras ?* », propos recueillis par Yves-Marie Vilain-Lepage, dans *Le Ligueur*, 20/12/22 (page consultée le 25/05/23).

<sup>41</sup> Rozen Le Carboulec, « *Mineurs trans : des groupuscules conservateurs passent à l'offensive* », dans *Médiapart*, 17/05/22 (page consultée le 25/05/23).

<sup>42</sup> Sophie Dechêne, « *Droit de réponse au Ligueur* », dans *Le Ligueur*, 13/03/23 (page consultée le 25/05/23).

<sup>43</sup> Commentaires de la publication du 10/12/22 sur la Page Facebook de l'émission *C'est pas tous les jours dimanche*.

<sup>44</sup> Belga, « *Dès l'année prochaine, les élèves auront au minimum deux animations EVRAS durant leur scolarité* », dans *RTBF.be*, 10/12/22 (page consultée le 25/05/23).

<sup>45</sup> Analyse rédigée par Olivier Monseur.